

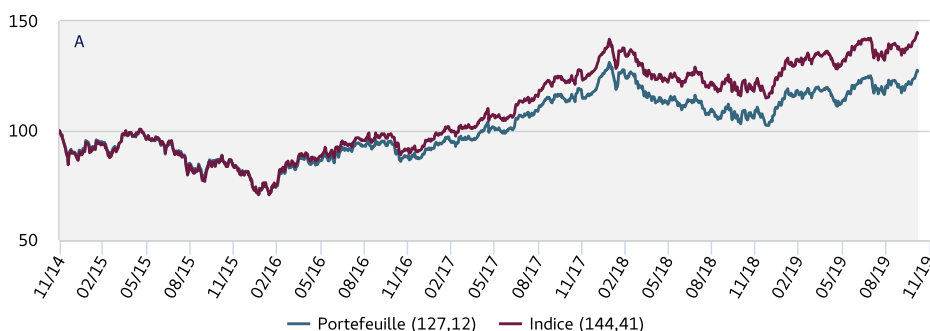
CARACTERISTIQUES

Date création : 15/12/2008
Forme juridique : SICAV de droit luxembourgeois
Directive : UCITS IV
Classification AMF : Non applicable
Indice Reference :
 100% DJ ISLAMIC MARKET BRIC CAPPED
Eligible au PEA : Non
Devise : USD
Affectation des sommes distribuables :
 Capitalisation
Code ISIN : LU0399639656
Code Bloomberg : CAISBQS LX
Durée minimum de placement recommandé : 5 ans
Echelle de risque (selon DICI) :



Performances

Evolution de la performance (base 100) *



A : During this period, the reference indicator is "Dow Jones Islamic Market BRIC Capped Index"

Performances glissantes *

	Depuis le	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	5 ans	Depuis le
Depuis le	31/12/2018	31/10/2019	30/08/2019	30/11/2018	30/11/2016	28/11/2014	15/12/2008
Portefeuille	22,10%	1,73%	5,61%	16,79%	43,33%	27,12%	109,74%
Indice	23,06%	1,70%	5,80%	18,73%	57,09%	44,41%	193,50%
Ecart	-0,96%	0,03%	-0,19%	-1,95%	-13,76%	-17,29%	-83,76%

Performances calendaires (1) *

	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Portefeuille	-12,26%	32,77%	11,24%	-10,57%	-11,61%	3,86%	4,05%	-27,07%	9,69%	100,21%
Indice	-8,73%	38,13%	16,31%	-10,14%	-8,63%	5,16%	7,66%	-25,54%	13,27%	113,08%
Ecart	-3,53%	-5,36%	-5,07%	-0,43%	-2,98%	-1,31%	-3,61%	-1,54%	-3,59%	-12,87%

* Les performances sont calculées dans la devise de référence, sur des données historiques. Les performances affichées sont nettes de frais de gestion. (1) Les performances calendaires couvrent des périodes complètes de 12 mois pour chaque année civile. Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances et des rendements futurs. La valeur des investissements peut varier à la hausse ou à la baisse selon l'évolution des marchés.

Objectif d'investissement

A partir d'une gestion quantitative active, l'objectif est de surperformer l'indice Dow Jones Islamic Market BRIC equally weighted sur le long terme en investissant exclusivement dans des instruments conformes aux principes de la Shariah.

ACTEURS

Société de gestion : Amundi Luxembourg SA
Gérants : Seiha Lok / Seiha Lok
Dépositaire / Valorisateur :
 CACEIS Bank, Luxembourg Branch / CACEIS Bank, Luxembourg Branch

CHIFFRES CLES

Valeur Liquidative (VL) : 209,74 (USD)
Actif géré : 1,25 (millions USD)
Derniers coupons versés : -

Principaux émetteurs en portefeuille (% d'actifs)

	Portefeuille
HANERGY THIN FILM POWER GROUP	0,00%
Total	0,00%

Indicateur(s) glissant(s)

	1 an	3 ans	5 ans
Volatilité du portefeuille	14,13%	13,63%	16,54%
Volatilité de l'indice	13,40%	13,48%	16,97%
Tracking Error ex-post	2,55%	2,19%	2,14%
Ratio d'information	-0,47	-1,57	-1,28
Ratio de Sharpe	0,99	0,80	0,23
Beta	1,04	1,00	0,97

Analyse des rendements

	Depuis le lancement
Baisse maximale	-49,54%
Délai de recouvrement (jours)	-
Moins bon mois	09/2011
Moins bonne performance	-15,80%
Meilleur mois	05/2009
Meilleure performance	24,57%

Commentaire de gestion

Les marchés émergents ont gagné 2,8 % en novembre (en USD au 05/11/2019) et ont surperformé de 1,6 % les marchés développés. L'Asie (+3,1 %) a surperformé les marchés émergents en général, suivie de la région EMEA (+2,5 %) et de l'Amérique latine (+1,5 %).

Les actions des marchés émergents ont poursuivi leur ascension grâce à l'embellie de la situation du côté du commerce international. La relative stabilisation des données économiques et une saison de publication des résultats meilleure que prévu ont également tiré les actions vers le haut.

Sur le plan sectoriel, la technologie de l'information et les matériaux ont occupé la tête du peloton, alors que les services publics et la santé sont restés à la traîne.

Les marchés actions émergents ont enregistré des entrées nettes de capitaux de 7,6 milliards d'USD en novembre, ramenant ainsi à 20,4 milliards d'USD le chiffre cumulé des sorties de capitaux depuis le début de l'année.

Le portefeuille a globalement surperformé son indice de référence en novembre (au 05/11/2019).

La sélection de titres a produit de bons résultats dans le secteur des services aux consommateurs et dans celui des matériaux, mais a amputé la performance dans les secteurs de la technologie de l'information et de la santé.

Les principales contributions à la performance sont à mettre au compte de la surpondération de Momo (+12 %) et d'Anhui Conch Cement (+6 %), ainsi que de la sous-pondération de Gail India (-1 %), tandis que le plus fort impact négatif sur la performance est imputable à la surpondération de MakeMyTrip (+19 %), de Totvs (-3 %) et de PagSeguro Digital (-8 %).

Composition du portefeuille

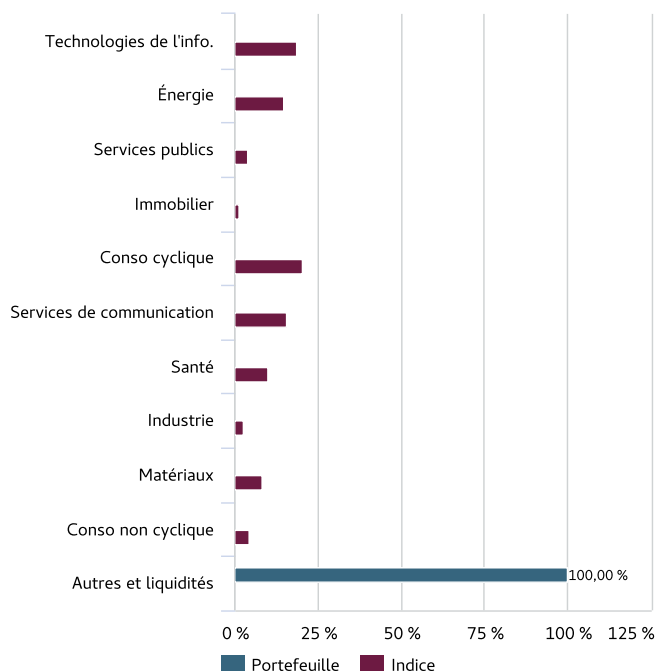
Principales surpondérations (% d'actif)

	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
HANERGY THIN FILM POWER GROUP	0,00%	-	0,00%
NANJING PANDA ELECTRONICS CO.	-	0,00%	0,00%
ARTGO HOLDINGS LTD	-	0,00%	0,00%
MINSHENG EDUCATION GRP CO LTD	-	0,00%	0,00%
DONGJIANG ENVIRONMENTAL CO LTD	-	0,00%	0,00%
SO-YOUNG INTERNATIONAL INC	-	0,00%	0,00%
LUTHAI TEXTILE CO LTD	-	0,00%	0,00%
SHANGHAI HAIXIN GROUP CO	-	0,00%	0,00%
TIANJIN ZHONGXIN PHARMA GRP CO	-	0,00%	0,00%
ANHUI EXPRESSWAY CO	-	0,00%	0,00%

Principales sous-pondérations (% d'actif)

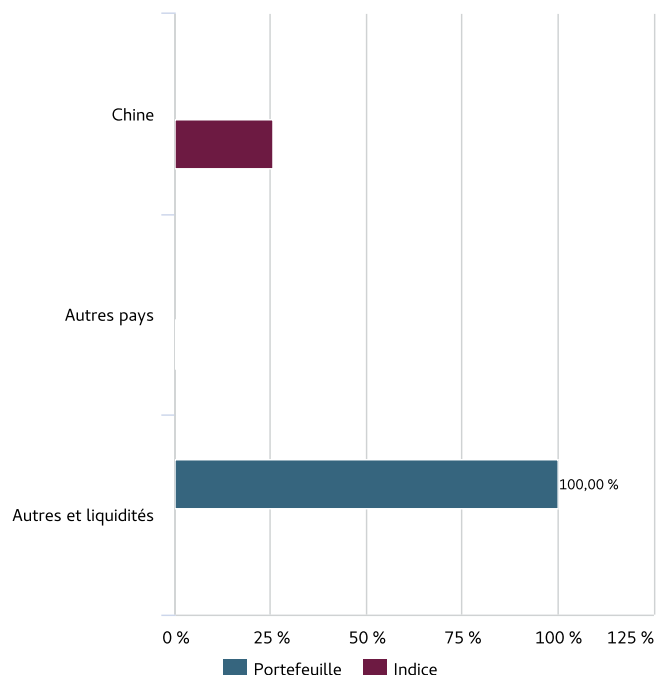
	Portefeuille	Indice	Ecart (P - I)
LUKOIL OAO	-	8,79%	-8,79%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	-	6,93%	-6,93%
INFOSYS LTD	-	6,57%	-6,57%
NOVATEK OAO	-	5,91%	-5,91%
TENCENT HOLDINGS LTD	-	5,56%	-5,56%
WIPRO LTD	-	5,15%	-5,15%
MMC NORILSK NICKEL PJSC	-	4,78%	-4,78%
YANDEX NV	-	3,97%	-3,97%
DR REDDYS LABORATORIES ADR	-	3,75%	-3,75%
LOJAS RENNER SA	-	3,49%	-3,49%

Répartition sectorielle *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

Répartition géographique *



* Hors prise en compte des produits dérivés.

MODALITES DE FONCTIONNEMENT

Fréquence de valorisation : Quotidienne
Heure limite d'ordre : 14:00
VL d'exécution / Date de valeur rachat : J / J+4
Minimum 1ère souscription : 1 millième part(s)/action(s)
Minimum souscription suivante : 1 millième part(s)/action(s)
Frais d'entrée (max) : 3,00%
Frais de sortie (max) : 0,00%
Frais de gestion annuels (max) : 2,10%
Commission de surperformance : Non

Tous les détails sont disponibles dans la documentation juridique

Avertissement

Ce document est fourni à titre d'information seulement et il ne constitue en aucun cas une recommandation, une sollicitation ou une offre, un conseil ou une invitation d'achat ou de vente des parts ou actions des FCP, FCPE, SICAV, compartiment de SICAV, SPICAV présentés dans ce document (« les OPC ») et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. Ce document ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. La société de gestion n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation de toutes informations contenues dans ce document. La société de gestion ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues dans ce document vous sont communiquées sur une base confidentielle et ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées sans l'accord écrit préalable de la société de gestion, à aucune personne tierce ou dans aucun pays où cette distribution ou cette utilisation serait contraire aux dispositions légales et réglementaires ou imposerait à la société de gestion ou à ses fonds de se conformer aux obligations d'enregistrement auprès des autorités de tutelle de ces pays. Tous les OPC ne sont pas systématiquement enregistrés dans le pays de juridiction de tous les investisseurs. Investir implique des risques : les performances passées des OPC présentées dans ce document ainsi que les simulations réalisées sur la base de ces dernières, ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne préjugent pas des performances futures de ces derniers. Les valeurs des parts ou actions des OPC sont soumises aux fluctuations du marché, les investissements réalisés peuvent donc varier tant à la baisse qu'à la hausse. Par conséquent, les souscripteurs des OPC peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi. Il appartient à toute personne intéressée par les OPC, préalablement à toute souscription, de s'assurer de la compatibilité de cette souscription avec les lois dont elle relève ainsi que des conséquences fiscales d'un tel investissement et de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. Les prospectus complets des OPC de droit français visés par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sont disponibles gratuitement sur simple demande au siège social de la société de gestion. Concernant les mandats de gestion, ce document fait partie du relevé des activités de gestion de votre portefeuille et doit être lu conjointement avec tout autre relevé périodique ou avis de confirmation relatif aux opérations de votre portefeuille, fourni par votre teneur de compte. La source des données du présent document est la société de gestion sauf mention contraire. La date des données du présent document est celle indiquée sous la mention SYNTHÈSE DE GESTION en tête du document sauf mention contraire.

Ce document est destiné à être remis exclusivement aux investisseurs institutionnels, professionnels, qualifiés ou sophistiqués et aux distributeurs. Ne doit pas être remis au grand public, à la clientèle privée et aux particuliers au sens de toute juridiction, ni aux "US Persons". Les investisseurs visés sont, en ce qui concerne l'Union Européenne, les investisseurs "Professionnels" au sens de la Directive 2004/39/CE du 21 avril 2004 "MIF" ou, le cas échéant au sens de chaque réglementation locale et, dans la mesure où l'offre en Suisse est concernée, les "investisseurs qualifiés" au sens des dispositions de la Loi fédérale sur les placements collectifs (LPCC), de l'Ordonnance sur les placements collectifs du 22 Novembre 2006 (OPCC) et de la Circulaire FINMA 08/8 au sens de la législation sur les placements collectifs du 20 Novembre 2008. Ce document ne doit en aucun cas être remis dans l'Union Européenne à des investisseurs non "Professionnels" au sens de la MIF ou au sens de chaque réglementation locale, ou en Suisse à des investisseurs qui ne répondent pas à la définition d'"investisseurs qualifiés" au sens de la législation et de la réglementation applicable.